



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Développement des infrastructures ferroviaires entre Lausanne et Genève

En application de la convention-cadre du 21 décembre 2009 relative au développement de l'offre et des infrastructures sur la ligne Lausanne - Genève-Aéroport, le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une demande de financement des prestations du canton de Vaud.

Il s'agit du préfinancement de la construction de la 4^e voie Lausanne-Renens et des points de croisement de Mies et de Chambésy, ainsi que du financement des études pour le développement de la ligne Lausanne-Genève et de la modernisation des accès aux trains en gare de Renens.

La ligne ferroviaire reliant les villes de Lausanne et Genève, qui constitue un pôle économique particulièrement dynamique et en constant développement, ne suffit plus à satisfaire la demande actuelle ; elle doit être améliorée pour couvrir les besoins futurs. La convention-cadre du 21 décembre 2009 (signée par les Cantons de Vaud et de Genève, l'Office fédéral des transports et la Direction générale des CFF) permet à la région lémanique de disposer d'une vision globale de l'offre ferroviaire nécessaire à l'horizon 2030. Elle se réalisera en trois phases.

Les objectifs prioritaires sont d'augmenter le nombre de places assises sur les trains "Grandes Lignes" entre Lausanne et Genève en fonction de l'évolution du trafic et d'introduire la cadence au quart d'heure dans le cœur des réseaux RER genevois et vaudois. Pour cela, il faut augmenter la capacité du système ferroviaire tant sur les lignes que dans les gares. Conformément à la convention-cadre, les contributions financières à charge de l'Etat de Vaud sont :

* 158'500'000 francs pour la réalisation anticipée de la 4^e voie Renens-Lausanne et les points de croisement de Mies et de Chambésy ;

* 34'800'000 francs pour les études de développement de la ligne Lausanne-Genève (3^e voie Renens-Allaman, tronçon à 4 voies dans le secteur Rolle-Gland, modernisation de la gare de Lausanne et réalisation d'un saut-de-mouton entre Prilly-Malley et Renens) ;

* 1'100'000 francs pour l'étude de la modernisation des accès aux trains en gare de Renens.

Le préfinancement des travaux et études permet d'avancer de quatre ans au moins les réalisations (2018 au lieu de 2022). Cette accélération des travaux aura des effets sur tout le réseau RER du canton de Vaud (cadence à la demi-heure, voire au quart d'heure sur le tronçon central Cully-Cossonay).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 octobre 2010

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 00 Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70